



Baccalauréat Professionnel

Gestion des milieux naturels

et de la faune

Le titulaire du Bac Pro GMNF contribue à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Il occupe un emploi lié à la protection du territoire et à sa valorisation touristique.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BPJEPS « éducation à l'environnement vers un développement durable ».
- BTS Gestion et Protection de la Nature.
- BTS Aménagements paysagers.
- BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau.
- BTS Gestion Forestière.

Diplôme de niveau 4

Taux de réussite session 2022 : 60%

- Modalités d'évaluation : CCF (Contrôles en cours de formation) + épreuves ponctuelles terminales.
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
 - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Poursuite d'études de 50 % et intégration professionnelle directe de 50 %.
- Pourcentage de satisfaction supérieur à 83%.
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de la formation à l'UFA : 525h en seconde et 675 h en première et terminale.
- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Pour accéder aux blocs de compétences, veuillez passer par ce lien :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/



UN MÉTIER POLYVALENT

Le titulaire de ce diplôme travaille régulièrement en extérieur et souvent en équipe. Ses tâches varient selon les saisons : il entretient l'espace naturel (débroussaillage, entretien des forêts et des rivières, ouvrages littoraux, entretien des chemins ruraux), lutte contre les risques (risque incendie, inondation, risques côtiers), surveille le territoire dont il a la charge (comptage des espèces, recensement des populations animales, police de la nature) et accueille différents publics.

Il peut être amené à organiser et conduire des animations.

Cet emploi requiert une polyvalence forte due à la diversité des zones et milieux, à la diversité des activités du métier et au profil varié des employeurs (entreprises du paysage, collectivités territoriales, associations).

LE STATUT

Vous êtes salarié, rémunéré en fonction d'un pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de formation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le cycle de formation dure 24 mois ou 36 mois, à raison de :

- 15 semaines de cours en Seconde,
- 20 semaines de cours en Première et Terminale,
- Les autres semaines se déroulent chez l'employeur - droit à congés payés.

Parcours de formation	Diplômes préparés
Seconde NJPF Nature Jardin Paysage Forêt	
Première GMNF Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	En Première et en Terminale : <i>Bac Professionnel</i> « Gestion des milieux naturels et de la faune » (diplôme niveau 4)
Terminale GMNF Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	



CONDITIONS D'ADMISSION

- Si vous avez entre 16 et 29 ans révolus.
- Ou si vous avez 15 ans révolus et avez suivi une classe de 3^{ème}.
- En seconde : après une 3^{ème} générale.
- En première : après une classe de Seconde, un CAP ou un diplôme de même niveau voire supérieur.
- Avoir trouvé un employeur (structures supports d'apprentissage : entreprises, associations, collectivités, organismes publics).

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Langue et culture étrangère

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi

Culture scientifique et technologique

Enseignements professionnels

Contexte d'une action de génie écologique

Caractéristiques des pratiques de génie écologique

Organisation d'un chantier de génie écologique

Travaux d'entretien d'espaces naturels

Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité

Accueil du public et animation nature

Ecotourisme

Partenaires

Collectivités territoriales

Entreprises privées

Structures chargées du patrimoine naturel

Au cours de la formation, vous apprenez à préparer et gérer le bon déroulement d'un chantier de mise en valeur du milieu, à réaliser des travaux de génie écologique et d'entretien d'espaces naturels, à assurer des actions d'animation et de promotion d'un site.

Les épreuves professionnelles se déroulent en situations réelles de travail.

Nos partenaires participent à la mise en œuvre des épreuves ainsi qu'à l'évaluation des candidats.

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

- coordonner le travail des équipes sur les chantiers et zones d'intervention
- surveiller et suivre l'évolution des espaces, des milieux et les dynamiques des populations sur son terrain de référence
- assurer des travaux d'aménagement et de génie écologique
- assurer des actions d'animation et de promotion sur le milieu vivant et naturel
- faciliter la communication et la concertation avec ses interlocuteurs
- participer à la vie sociale de l'entreprise ou de la structure

L'emploi s'exerce dans la fonction publique d'état, territoriale, dans les associations ou dans les entreprises :

- dans la fonction publique, le titulaire d'un diplôme de niveau IV peut accéder par concours à un poste d'agent technique de l'environnement, d'agent d'entretien des espaces de nature (CNFPT), d'agent d'entretien de l'espace rural (PNR)
- « chargé de la protection du patrimoine naturel », (agent technique des parcs nationaux, garde chasse, garde moniteur, garde pêche, garde nature, garde particulier de chasse, de pêche, de propriété forestière...)
- chargé d'entretien du milieu naturel dans un espace naturel, responsable travaux et entretien dans un espace naturel...
- dans les entreprises privées : en fonction des conventions collectives qui s'appliquent (convention de l'agriculture ou des travaux forestiers ou des entreprises de travaux agricoles et ruraux), les emplois de niveau IV correspondent aux emplois de chef d'équipe ou de chef de chantier.



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64

apprentissage.hyeres@agricampus.fr
secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

agricampus.fr

